



# Municipalité de Ferme-Neuve

## **POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

La Municipalité de Ferme-Neuve considère la santé et la sécurité de notre personnel et du public comme étant une de nos valeurs fondamentales. Ainsi, nous entendons mettre en place différents moyens pour protéger la santé et la sécurité de tous.

Pour ce faire, nous nous engageons à fournir tous les moyens nécessaires afin de prévenir les risques d'accident.

Tout notre personnel, nos sous-traitants, nos visiteurs et nos fournisseurs présents sur les lieux du travail devront respecter les lois et règlements applicables en matière de santé et de sécurité.

Nous demandons à tous de collaborer activement à l'application de cette politique en identifiant les dangers présents dans leur milieu de travail et en informant les membres de la direction.

---

Diane Sirard  
Mairesse

---

Bernadette Ouellette  
Directrice générale et greffière-trésorière